

# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CODE ISIN :  
FR0000018988

## ALLIANZ ACTIONS US Catégorie d'actions C (EUR)

SICAV dont la Société de gestion est Allianz Global Investors GmbH, société du groupe Allianz Global Investors

### Objectifs et politique d'investissement

L'OPCVM est une SICAV, relevant de la Directive Européenne 2009/65/CE, de classification AMF « actions internationales », ayant pour objectif d'offrir une performance supérieure à l'indice de référence Franck Russel 1000 Value sur la durée de placement recommandée.

Nous serons investis à 90% au moins en actions et valeurs mobilières similaires d'entreprises cotées sur le marché US, étant domiciliées ou ayant leur siège aux Etats-Unis. Les placements dans les ADR, GDR et REITS sont autorisés et inclus dans cette limite. Nous pourrions accessoirement détenir des titres de créances et instruments du marché monétaire de notation minimum BBB (notation standard & Poors ou équivalent) ainsi que des parts ou actions d'OPC monétaires. Nous pourrions effectuer des opérations d'acquisition ou de

cession temporaires de titres dans la limite de 10% de son actif. Nous serons exposés au risque de change sur la totalité du portefeuille.

L'indicateur de référence de l'OPCVM est : FRANK RUSSELL 1000 VALUE (FRC). Nous pouvons dévier de l'indicateur de référence.

Vous pouvez demander le remboursement de vos catégories d'actions chaque jour avant 12h30, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La catégorie d'actions C, destinée à tous souscripteurs, capitalise les revenus chaque année.

Recommandation : Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

### Profil de risque et de rendement

← A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible      A risque plus élevé, → rendement potentiellement plus élevé →

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Compte tenu de la classification, de la stratégie mise en place, des actifs utilisés listés ci-dessus (principalement des actions US) et de la volatilité constatée dans le passé, cet OPCVM appartient à la catégorie 5. Les OPCVM de catégorie 5 sont historiquement moyennement à très volatils. La volatilité indique dans quelle mesure la valeur de l'OPCVM a fluctué à la hausse et à la baisse dans le passé. La valeur des parts ou actions d'un OPCVM de catégorie 5 peut moyennement à fortement fluctuer par rapport aux volatilités historiques observées.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des catégories d'actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

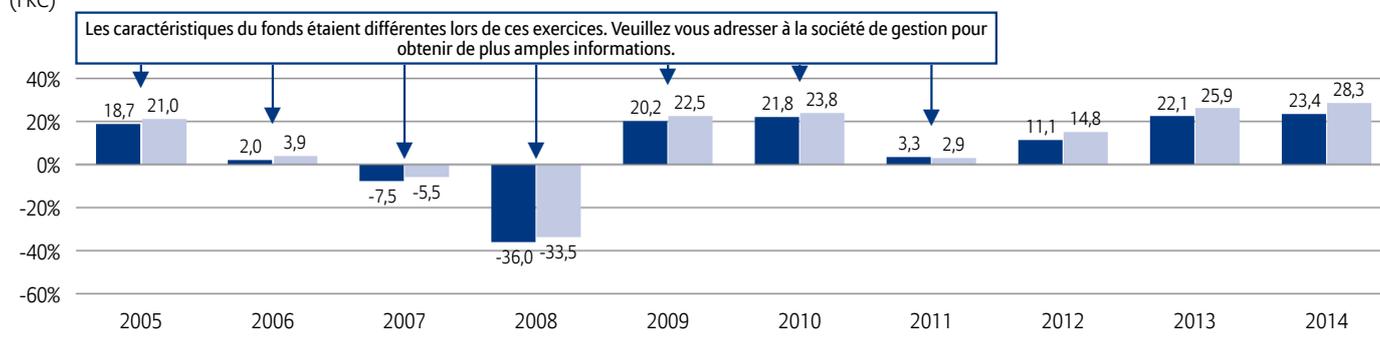
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3,00 %
Frais de sortie	0,00 %
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	1,46 %
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	néant

Ce chiffre se fonde sur les frais courants de l'exercice précédent, clos le 31.12.2014, ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais de transactions excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer à la section « Frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet [www.allianzgi.fr](http://www.allianzgi.fr).

## Performances passées

■ Performance de l'OPCVM en %  
■ indicateur de référence de référence : jusqu'au 14.04.2011 l'indice S&P 500 en euros non hedgé, à compter du 15.04.2011 l'indice FRANK RUSSELL 1000 VALUE (FRC)



Les performances passées affichées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances passées indiquées ici tiennent compte de l'ensemble des frais et commissions.

L'OPCVM a été créé en 1986.

Les performances de l'OPCVM ont été calculées en EUR.

Le 15.04.2011, les objectifs et la politique d'investissement de l'OPCVM ont évolué. Les précédentes performances ont été atteintes dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

## Informations pratiques

Dépositaire : Societe Generale S.A.

Vous pouvez obtenir gratuitement copie du prospectus/rapport annuel/document semestriel en français sur simple demande adressée à Allianz Global Investors GmbH, Bockenheimer Landstrasse 42-44, D-60323 Francfort sur le Main – Allemagne ou à Allianz Global Investors, Succursale Française, 3 Boulevard des Italiens 75113 Paris Cedex 02 ou sur le site internet [www.allianzgi.fr](http://www.allianzgi.fr).

La valeur liquidative ainsi que d'autres informations relatives à l'OPCVM sont disponibles auprès de : d'Allianz Global Investors GmbH, Bockenheimer Landstrasse 42-44, D-60323 Francfort sur le Main – Allemagne ou auprès de : d'Allianz Global Investors, Succursale Française, 3 Boulevard des Italiens 75113 Paris Cedex 02 ou sur le site internet [www.allianzgi.fr](http://www.allianzgi.fr).

L'OPCVM est soumis à la législation fiscale française. Cela peut

avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle. Pour plus d'informations, merci de vous renseigner auprès de votre conseiller fiscal.

La responsabilité d'Allianz Global Investors GmbH ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par L'Autorité des Marchés Financiers. Allianz Global Investors GmbH est agréée en Allemagne et réglementée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin).

Les informations clés pour l'investisseur fournies ici sont exactes et à jour au 19.02.2015.